

**Comité d'experts spécialisé (CES)**  
**« Evaluation des risques biologiques dans les aliments »**  
**(CES BIORISK 2018-2022)**

**Procès-verbal de la réunion**  
**du 22 mars 2022**

*Considérant le décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, ce procès-verbal retranscrit de manière synthétique les débats d'un collectif d'experts qui conduisent à l'adoption de conclusions. Ces conclusions fondent un avis de l'Anses sur une question de santé publique et de sécurité sanitaire, préalablement à une décision administrative.  
Les avis de l'Anses sont publiés sur son site internet ([www.anses.fr](http://www.anses.fr)).*

**Étaient présents le 22 mars 2022 - Matin :**

- **Membres du comité d'experts spécialisé :** Philippe FRAVALO (président de séance), Frédéric AUVRAY, Mickaël BONI, Frédéric CARLIN, Catherine CHUBILLEAU, Michel FEDERIGHI, Michel GAUTIER, Stéphane GUYOT, Bertrand LOMBARD, Sandra MARTIN-LATIL, Jeanne-Marie MEMBRÉ, Pascal PIVETEAU, Eric OSWALD, Nalini RAMA RAO, Sabine SCHORR-GALINDO, Régine TALON, Muriel THOMAS, Isabelle VILLENA
- **Coordination scientifique de l'Anses**

**Étaient absents ou excusés :**

Florence DUBOIS-BRISSONNET, Steven DURET, Michèle GOURMELON, Nathalie JOURDAN-DA SILVA, Renaud LAILLER

Étaient absents lors de l'adoption des conclusions de l'expertise au point 3.1: Michel FEDERIGHI, Bertrand LOMBARD, Jeanne-Marie MEMBRÉ, Eric OSWALD

**Présidence**

Philippe FRAVALO assure la présidence de la séance pour la demi-journée.

**1. ORDRE DU JOUR**

L'expertise ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions est la suivante :  
« Fiche de description de danger biologique transmissible par les aliments relative à *Penicillium expansum* et autres espèces productrices de patuline (saisine n°2016-SA-0267) ».

## 2. GESTION DES RISQUES DE CONFLIT D'INTERETS

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les DPI<sup>1</sup> et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts. En complément de cette analyse, le président demande aux membres du CES s'ils ont des liens, voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion.

## 3. SYNTHÈSE DES DÉBATS, DÉTAIL ET EXPLICATION DES VOTES, Y COMPRIS LES POSITIONS DIVERGENTES

### 3.1. Fiche de description de danger biologique transmissible par les aliments relative à *Penicillium expansum* et autres espèces productrices de patuline (saisine n°2016-SA-0267)

L'expertise relève du domaine de compétences du Comité d'experts spécialisé « Évaluation des risques biologiques dans les aliments » (CES BIORISK).

Le président vérifie que le quorum est atteint avec 14 experts présents sur les 23 composant le CES BIORISK et ne présentant pas de risque de conflits d'intérêt.

Afin d'aider les professionnels de la filière agroalimentaire à maîtriser la sécurité sanitaire des aliments et à rédiger des guides de bonnes pratiques d'hygiène, l'Anses met à leur disposition des fiches de description des dangers biologiques transmissibles par les aliments. L'Anses s'est autosaisie le 30 mars 2016 pour effectuer la mise à jour de la fiche de description de danger biologique transmissible par les aliments relative à *Penicillium expansum* et autres espèces productrices de patuline (saisine n°2016-SA-0267).

Sur la base d'une fiche de danger initiale relative à *Penicillium expansum* et autres espèces productrices de patuline, rédigée par des rapporteurs et validée par le CES BIORISK (mandature 2015-2018) en séance le 13 mars 2018, les travaux concernant sa mise à jour ont été présentés au CES BIORISK (mandature 2018-2022) les 19 janvier et 22 février 2022. Cette fiche a été présentée pour validation des modifications proposées le 22 mars 2022.

A l'issue des débats, le Président propose une étape formelle de validation avec délibération et vote. Il rappelle que chaque expert donne son avis et peut exprimer une position divergente.

Les experts (14 experts présents au moment de la délibération sur les 23 composant le CES) adoptent à l'unanimité la finalisation de l'expertise concernant la mise à jour de la fiche de description de danger relative à *Penicillium expansum* et autres espèces productrices de patuline.

Philippe FRAVALO  
Président du CES BIORISK 2018-2022

---

<sup>1</sup> DPI : Déclaration Publique d'Intérêts